



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'emploi à Riom

Question au Gouvernement n° 2444

Texte de la question

SITUATION DE L'EMPLOI À RIOM

**M. le président.** La parole est à Mme Christine Pires Beaune.

**Mme Christine Pires Beaune.** Permettez-moi d'avoir une pensée pour nos treize soldats, dont le maréchal des logis Antoine Serre, originaire du Puy-de-Dôme.

Monsieur le ministre de l'économie et des finances, je vous ai saisi le 14 novembre dernier, après l'annonce par le groupe MSD, acteur mondial de l'industrie pharmaceutique, d'un plan social d'ampleur sur son site de Riom. Ce plan qui prévoit la destruction de 207 emplois sur un total de 584 salariés, auxquels s'ajoutent une centaine d'emplois d'intérimaires ou CDD, mérite à lui seul l'attention de votre ministère. Je souhaite que vous me receviez rapidement, avec l'ensemble des élus concernés, pour évoquer la situation.

Cependant, je tiens à vous préciser le défi posé à ce territoire restreint qui a fait face, en peu de temps, à une succession de plans sociaux. En trois ans, pas moins de cinq entreprises importantes ont supprimé tout ou partie de leurs activités dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres.

Cette annonce fait suite à la fermeture de l'usine riomoise de tabac, qui a détruit 239 emplois, à la fermeture de Luxfer, qui a détruit 136 emplois, et à celle qui menace la sucrerie Bourdon, et pourrait en détruire quatre-vingt-quinze. Dans l'entreprise de luminaires Dietal, située dans la petite commune rurale de Saint-Georges-de-Mons, un projet de PSE – plan de sauvegarde de l'emploi – menace soixante-dix salariés, soit un tiers d'un effectif essentiellement féminin – ce dont je souhaite également m'entretenir rapidement avec vous.

Vous conviendrez que ces destructions d'emplois successives dans un territoire aussi réduit créent une situation exceptionnelle, qui appelle des mesures toutes aussi exceptionnelles. Le 17 septembre dernier, ici même, vous nous expliquiez : « Il y a des territoires [...] où la bataille pour créer de l'emploi, pour réindustrialiser, est une bataille difficile, qui doit être menée avec beaucoup de détermination. » Vous ajoutiez que cette bataille, « c'est aussi une affaire de mobilisation collective. »

Dans ce territoire, les élus et les responsables locaux sont particulièrement mobilisés. Pouvons-nous compter sur vous ? Monsieur le Premier ministre, l'État sera-t-il présent aux côtés de tous ces salariés ?

*(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

**M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances.** Madame la députée, tout d'abord, je vous recevrai bien volontiers pour évoquer la situation de cette entreprise et de toutes les entreprises de votre territoire qui

sont menacées. Je redis à quel point nous sommes déterminés à aller au bout de cette reconquête industrielle.

**M. Pierre Cordier.** Déterminés ? Cela ne suffit pas !

**M. Bruno Le Maire, ministre** . Il faut parfois des mesures exceptionnelles, que nous prenons, le Premier ministre et moi-même, mais il faut surtout une stratégie volontariste de long terme, qui commence d'ailleurs à produire des résultats, puisque, dans d'autres territoires, nous arriverons à ouvrir de nouvelles usines et à créer de nouveaux emplois industriels.

À mon sens, il y a trois piliers fondamentaux.

Le premier est celui de la formation et de la qualification. Dans de nombreux territoires, on manque de chaudronniers, de soudeurs, d'ingénieurs, professionnels indispensables au succès industriel. Muriel Pénicaud et moi-même avons engagé l'examen des formations dont nous avons besoin pour amener les jeunes à des qualifications indispensables à notre industrie.

Le deuxième pilier fondamental est l'innovation. Toutes les entreprises, tous les secteurs que vous citez sont confrontés à des transformations radicales liées soit aux nouvelles technologies soit aux changements climatiques. Il faut être capable de maîtriser ces nouvelles technologies et d'aller vers une industrie décarbonée. C'est pour cela que nous investissons massivement dans l'innovation. Nous avons sanctuarisé le crédit impôt recherche et créé un fonds pour l'innovation de rupture, qui vise à financer ces nouvelles technologies.

Le troisième pilier consiste à être compétitif, en termes de coût, car, quand une entreprise cherche à s'installer, elle regarde, dans tel ou tel territoire, si le niveau des impôts n'est pas trop élevé. Si je suis aussi attaché à ce que nous réfléchissons ensemble, tous ensemble, avec tous les parlementaires et les responsables locaux, à la baisse des impôts de production, c'est que j'y vois le moyen d'attirer aussi de nouvelles entreprises dans nos territoires.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Pires Beaune](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2444

**Rubrique :** Emploi et activité

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie et finances

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 novembre 2019](#)